

# UN POUR TOUS TOUS POUR UN

# JOURNAL SUISSE D'EGYPTE

# ET DU PROCHE-ORIENT

Le journal Suisse d'Égypte et du Proche-Orient est envoyé à tous les Suisses d'Égypte et du Proche-Orient. Abonnements facultatifs : Égypte 50 P.T. par année. Pour la Suisse et l'Étranger : - 25 Frs. suisses par année.

Adresse télégraphique «HELVE»

Organe Officiel des Sociétés Suisses d'Égypte, de Palestine et de Syrie

Rédaction, Administration et Expédition : Bulkeley-Alexandrie Tél. R. 1541.

## Chronique Nationale

### Un magnifique champ d'activité

La Nouvelle Société Helvétique dont le rôle de médiatrice s'avère plus que jamais indispensable, a placé à la tête du Secrétariat des Suisses à l'Étranger, une femme, Mlle Alice Briod, licenciée en droit, dont le dévouement, l'intelligence et la culture, ont brillamment fait leur preuve. C'est à Mlle Briod qu'incombait l'honneur de présenter à la Douzième Journée des Suisses à l'Étranger, le rapport du Secrétariat. Nos lecteurs, en le lisant, se rendront compte, une fois de plus de la diversité et de l'excellence du travail journalier au cours de l'année dernière, par le Secrétariat des Suisses à l'Étranger.

« Je n'ai pas besoin de vous rappeler ici l'importance des colonies suisses à l'Étranger. Vous savez qu'elles comptent plus de 400.000 membres, qu'on les voit réparties sur toute la surface du globe, qu'elles sont au premier rang pour leur vertu et leur probité. C'est grâce à elles, qu'en dépit de sa faiblesse relative, la Suisse jouit d'un certain prestige au dehors.

Or, avant la création, par la Nouvelle Société Helvétique, du Secrétariat des Suisses à l'Étranger, en 1919, ce fait était si bien ignoré, chez nous, que les Suisses de l'extérieur étaient considérés presque comme des Étrangers; on ne comptait guère avec eux. Un des grands mérites de la Nouvelle Société Helvétique est d'avoir révélé la valeur nationale exceptionnelle que représentent nos colonies, de les avoir groupées, d'avoir resserré les liens qui les unissent au pays. Elle établit un double courant entre les Suisses à l'Étranger et la Patrie. L'un, allant de nous à eux et les faisant participer à notre vie nationale, l'autre, venant d'eux à nous, et nous faisant partager la vie de nos colonies.

Avec des moyens, hélas, beaucoup trop restreints, notre Secrétariat ne négligea rien cependant pour donner à son action le plus d'efficacité possible. Il créa partout des groupements, dans les pays étrangers, s'engageant à vivre dans l'esprit de la Nouvelle Société Helvétique, c'est-à-dire à sauvegarder le patrimoine national, à fortifier l'amour du pays. Il en compte actuellement passé deux cents, répandus dans le monde entier.

La culture de notre pays étant le reflet de son âme, nous avons cherché à mettre nos compatriotes en contact, non seulement avec notre vie politique, mais avec tous les domaines de notre vie intellectuelle, littéraire et artistique. Nous avons employé, pour cela, divers moyens : conférences, films, diapositifs, concerts de musique suisse et de chansons populaires, création de bibliothèques, contact direct et personnel, etc. Bref, grâce à une orientation patiente et persévérante, les groupes N. S. H. de l'Étranger se sont non seulement intéressés à tous les aspects de la vie helvétique, mais ils sont devenus, pour notre pays, des agents de propagande de premier ordre. Nous connaissons des villes de l'étranger, où le public nourrit, à l'égard de notre pays, une sympathie enthousiaste, qui date des initiatives prises par les sociétés suisses, à notre instigation, sympathie dont nos compatriotes sont les premiers à bénéficier, et qui ne laisse pas d'agir également sur nos relations internationales.

Un travail immense reste encore à faire dans ce domaine, travail qui devrait, d'ailleurs commencer chez nous. Les préjugés que nous avons vaincus, en certaines de nos colonies, manquant de confiance en ce qui vient du pays, ne sont, le plus souvent, que le reflet de ceux que nous cultivons chez nous. Je me souviens des difficultés que nous avons eues à organiser, à l'étranger, des représentations du Théâtre suisse romand. Certains de nos groupes, pour nous faire plaisir, se décidèrent à se lancer, non sans quelque hésitation. Ce fut d'emblée un immense succès. Les spectateurs, en France notamment, avaient peine à croire que les acteurs fussent des Suisses et que la pièce fut de l'un des nôtres. Et nos compatriotes, qui, avant la représentation, se sentaient comme des gens de la ville attendant, avec une certaine anxiété des parents de la campagne, jubilaient de pouvoir affirmer que ce théâtre venait de leur pays, et

qu'en Suisse, on parlait et écrivait le français tout comme en France. Une sainte émulation poussa de plus en plus nos groupes à s'intéresser à la culture helvétique pour la faire connaître autour d'eux; ce sont eux qui, maintenant, nous réclament des conférences, qu'ils organisent en général avec le concours de sociétés locales, ce qui leur permet de faire ainsi une excellente propagande.

On se méprend encore beaucoup chez nous sur l'opinion que l'on professe à notre égard en certains pays. Je lisais, il n'y a pas si longtemps, dans un quotidien étranger, que lors d'une assemblée électorale où l'on discutait de la forme du gouvernement, quelqu'un s'avisait de donner la Suisse en exemple. Ce fut alors un tollé général. Ce petit pays trilingue, sis au pied des Alpes, était certainement fort bien organisé, mais on ne voulait pas se voir comparé à un peuple qui n'avait jamais rien produit de transcendant, dans le domaine artistique, et dont une moitié de la population exerçait le métier d'hôtelier, l'autre celui de sommelier!

C'est justement dans des cas de ce genre que nos colonies ont un rôle magnifique à jouer, pour sauver l'honneur du pays; aux endroits seuls où nous avons des groupes, elles l'ont compris.

Il serait fastidieux que je vous énumère ici, dans le détail, tout ce que nous faisons encore en faveur de notre propagande culturelle. Vous connaissez tous l'Echo Suisse, la revue mensuelle illustrée, rédigée par M. le Professeur Lätt, avec la collaboration de notre Secrétariat. Elle apporte régulièrement, à nos compatriotes du monde entier, d'excellents articles de fond, un résumé succinct des événements du pays, des nouvelles de nos colonies et des renseignements sur toutes les questions à l'ordre du jour touchant de près ou de loin leurs intérêts. Vous connaissez le livre « Ta Patrie » publié par la Commission des Suisses à l'Étranger, à l'intention de la jeunesse suisse. Notre service de journaux procure à nos groupes des abonnements gratuits ou à prix réduits aux périodiques du pays qui ont leur préférence. En bien des endroits, où la vie est si dure que les sociétés suisses n'ont même plus les moyens d'organiser des réunions, le journal que l'on fait circuler des uns aux autres est le seul contact qui subsiste avec la patrie. Aussi y tient-on plus que jamais.

Les écoles suisses de l'Étranger, dont on ne saurait vanter trop la mission, bénéficient elles aussi, de notre constante sollicitude. Nous avons lutté en faveur de la petite subvention que leur accorde la Confédération. C'est en grande partie grâce à l'intervention de la Commission des Suisses à l'Étranger qu'elles obtinrent le produit de la collecte du 1er août et qu'elles purent ainsi résister aux atteintes de la crise. Ces établissements, en conservant au pays les enfants de nos compatriotes, nous préparent de futurs agents d'expansion. Ceux-ci n'attendent pas toujours le nombre des années pour témoigner de leur attachement au pays. On demandait récemment aux enfants d'un collège étranger, quels étaient les propos qui leur causaient le plus de peine; un de nos petits compatriotes, ancien élève d'une école suisse, répondit sans hésiter: « c'est d'entendre dire du mal de mon pays »! Imaginez l'impression que nous ferait cette parole, dans la bouche d'un enfant étranger fréquentant l'une de nos écoles publiques.

Vous parlerai-je encore de notre Service des Recrues. Il n'est pas inutile que je vous rappelle, à ce propos, la façon dont on reçut nos compatriotes, venus en 1914 se mettre au service de la patrie. Ils arrivaient pleins d'enthousiasme et ils furent reçus par des fonctionnaires méticuleux et souvent grossiers. On les versait dans des dépôts où ils traînaient de longues journées inutiles et démoralisantes. Jamais on ne les a accueillis, remerciés, félicités. Souvenez-vous du cas de cet officier accouru de l'Amérique du Sud, se présentant en hâte à un Département militaire cantonal, pressé d'être enrôlé, utilisé; l'employé commença par lui réclamer le paiement de sa taxe militaire et finit par lui demander d'un air soupçonneux: « Au fond, pourquoi êtes-vous revenu? » L'officier jura qu'à la prochaine guerre, il ne se dérangerait pas!

Maintenant, lorsque nos compatriotes viennent en Suisse faire simplement leur école de recrues, ils sont l'objet d'attentions toutes spéciales. Nous avons obtenu que les consuls reçoivent l'ordre de nous les signaler. Nous entrons alors en contact avec eux, nous les mettons en confiance par des lettres amicales, l'offre de quelque gâterie, d'un peu de lecture pour occuper leurs loisirs, nous les mettons en rapport avec « La lessive de guerre » qui blanchit et raccommode gratuitement leur linge, nous leur faisons cadeau du livre « Ta Patrie » en souvenir de leur école, bref, nous faisons tout pour empêcher qu'ils ne se sentent isolés et dépayés, pour éviter que, déçus, ils ne retournent à l'Étranger sans avoir compris leur pays. Les commandants eux-mêmes se montrent maintenant pleins de prévenance à leur égard. A l'heure actuelle, où la plupart des jeunes gens qui viennent faire leur école, nous demandent de leur trouver une place au pays, parce qu'ils ne retrouveront plus celle qu'ils occupaient à l'Étranger, nous savons des commandants qui se donnent la peine de leur chercher un emploi et de nous secourir de la sorte. Aussi, l'École de recrues laisse-t-elle, en général, le meilleur souvenir à nos jeunes compatriotes. S'ils repartent pour l'Étranger, c'est pour faire partager ensuite à tous ceux qui les entourent l'enchantement que leur a procuré leur pays. On pourrait faire un volume palpitant d'intérêt, en réunissant les témoignages qui nous parviennent de nos « filleuls », surtout de ceux qui n'avaient jamais vu leur patrie et, qui durent passer sans transition de la vie civile dans un lointain pays d'Orient, à la vie militaire en Suisse. Tous nous manifestent une gratitude émue pour les soins dont nous les entourons, nous affirmant que leur École de recrues s'en est trouvée grandement facilitée.

Aucune catégorie de compatriotes n'a été laissée de côté pour autant que les moyens financiers de notre œuvre nous ont permis de leur témoigner notre sollicitude. Vous connaissez le château de Rhâzüns, dans les Grisons, dont la Commission des Suisses à l'Étranger a fait l'acquisition pour permettre à nos compatriotes peu fortunés de venir passer leurs vacances au pays. Restauré avec goût, merveilleusement aménagé, il est bien vite devenu le séjour préféré de nos concitoyens de l'étranger. Une fondation due à la générosité d'un ancien émigré, permet à ceux qui ne pourraient s'acquitter du prix de la pension, de venir retremper leurs forces gratuitement dans ce site enchanteur.

Enfin, nous avons contribué à l'érection d'une maison dont le style n'a rien de commun avec celui du Château de Rhâzüns, bien qu'il ait, lui aussi, sa grandeur. Je veux parler du Pavillon suisse de la Cité Universitaire de Paris. Nous nous réjouissons de ce que nos efforts aient pu contribuer à assurer la place de la Suisse au sein des 22 nations qui occupent actuellement la Cité Universitaire. Nos étudiants pourront travailler là dans des conditions morales et matérielles idéales, guidés par les conseils d'un directeur avisé.

Je n'ai exposé ici qu'une face de notre tâche, sans même m'arrêter aux multiples services personnels que nous sommes appelés à rendre journellement à nos compatriotes, ni même à ce contact vivant et direct que nous entretenons avec nos groupes et qui n'est pas le domaine le moins important de notre action.

Pour conserver au pays ceux qui l'ont quitté, il ne suffit pas de leur rendre plus proche le visage de la patrie. Encore faut-il que celui-ci ne soit pas voilé. Chacun connaît les néfastes effets de notre loi sur la taxe d'exemption du service militaire, qui ne tient qu'un compte insuffisant de la situation de certains de nos compatriotes. Nous n'avons pas besoin d'insister non plus sur l'insuffisance de la protection accordée aux Suisses sinistrés de guerre. Dans l'un et l'autre cas, nous n'avons rien négligé pour faire valoir le point de vue de nos émigrés. Il semble qu'en ce qui touche la taxe militaire, de légères améliorations sont à prévoir.

L'heure où nous sommes, réclame une collaboration toujours plus intense entre la Suisse de l'extérieur et celle de l'intérieur. Les institutions semblables à la nôtre, créées par

d'autres pays, le « Ausland-Deutschum » « l'Union des Français à l'Étranger », les associations similaires de Suédois, de Hollandais et d'Italiens à l'étranger, font un gros effort vers un développement qu'elles estiment absolument nécessaire. Et c'est à ce moment-là que nous nous voyons nous-mêmes paralysés. La diminution du 20% de la subvention déjà insuffisante que nous accordait la Confédération, nous a porté un coup néfaste qui est venu s'ajouter à l'assèchement des ressources privées qui alimentaient jusqu'ici notre institution. Alors que notre œuvre dont l'action ne cesse de s'étendre, avait besoin d'un troisième secrétaire, on vient de lui enlever l'un des deux agents qu'elle possédait et c'est sur un seul que repose actuellement toute la tâche. Aussi, comme les fils d'Israël sous le prophète Néhémie qui devaient bâtir d'une main et combattre de l'autre, notre Secrétaire se voit aussi forcée de construire d'une main et... hélas de mendier de l'autre.

Néanmoins, nous ne nous décourageons pas pour autant. Nous sommes intimement convaincus qu'une œuvre utile et nécessaire trouve toujours les voies et moyens d'accomplir sa tâche. Nous mettons notre espoir dans notre Union des Amis des Suisses à l'Étranger, groupant toutes les personnes qui veulent bien s'intéresser à notre œuvre et la soutenir moralement et matériellement.

Je ne voudrais pas clore ce bref rapport sans dire deux mots de la manifestation qui nous réunit aujourd'hui et demain et qui représente, elle aussi, une face de notre activité. Nous avons jugé utile, en effet, de convoquer régulièrement une landsgemeinde de nos compatriotes à l'étranger, afin de leur donner l'occasion de nous entretenir de tout ce qui les préoccupe. Voici comment un membre éminent de la colonie suisse de Vienne caractérisait, en 1928, à Lucerne, nos assises. « Ce qui unit les Suisses dans le monde entier, c'est leur sentiment démocratique et la conviction que nulle part la liberté, l'indépendance et l'ordre ne sont mieux appréciées que chez nous. Nous, Suisses à l'Étranger, nous sentons pressés de prendre part à la vie publique. Nous voulons avoir le sentiment que nous sommes nous-mêmes les agents de nos joies et de nos peines. C'est pourquoi, nous disons à nos compatriotes du pays: Aidez-nous en nous donnant des occasions plus fréquentes de nous entretenir avec vous de votre sort et du notre, de vos maux et de vos peines comme des nôtres ».

Nous ferons tout ce qui dépend de nous, chers Compatriotes de l'Étranger, pour que ce vœu se réalise toujours davantage. Nous sommes mieux à même que d'autres — grâce aux rapports que nous entretenons journellement avec vous — d'apprécier la richesse que vous représentez pour notre commune patrie. Aussi votre cause nous est-elle sacrée et la défendrons-nous, en ce qui nous paraît juste, sans crainte et sans faiblesse, tant que notre œuvre existera.

A. Briod, Secrét. des Suisses à l'Étranger.

### Suisses victimes des dommages de guerre

La question des dommages de guerre dus aux Suisses, par les belligérants, reprend une force nouvelle du fait de la Douzième Journée des Suisses à l'Étranger et des débats dont elle fut l'occasion. M. Sydney Schopfer avocat et ancien député écrit à la Gazette de Lausanne :

« Au sujet de la discussion sur les dommages de guerre, subis par nos compatriotes à l'étranger, la Gazette de Lausanne relate ceci : « Monsieur de Stoutz montre que, selon lui, tout avait été fait en la matière et qu'il s'agissait uniquement d'attendre la décision du Conseil des États. » Plus loin, le compte rendu de la « Gazette » ajoute : « M. de Stoutz rappelle encore que, pour obtenir succès auprès de la S. d. N. et aussi auprès du Tribunal arbitral, il fallait obtenir l'unanimité des voix du Conseil de la S. d. N., ce qui paraissait chimérique. »

Ces deux citations sont exactes et résument fort bien l'opinion soutenue par M. de Stoutz chef de la Division des affaires étrangères, au Département politique fédéral. Seulement, il convient aussi de rappeler la conclusion tout à fait inadmissible de M. de Stoutz, d'après laquelle la ratification de la décision du Conseil national par le Conseil des États placerait la Suisse dans une situation internationale soi-disant extrêmement grave, ce que, par ailleurs, l'orateur n'a pas cherché à démontrer.

Quant au premier moyen invoqué par M. de Stoutz, il s'agit précisément de savoir si, en réalité, le Conseil fédéral n'a rien négligé en vue d'obtenir le règlement des justes réparations dues à nos malheureux compatriotes, dépouillés tant par d'odieuses spoliations que par d'illécites procédés, commis en violation formelle du droit des gens en général et des dispositions impératives des conventions de La Haye, visant les neutres en particulier.

Or, en lisant l'énorme documentation concernant cette douloureuse et angoissante question nationale au premier chef et d'importance capitale pour le pays tout entier (1), on éprouve l'impression très nette que tout n'a pas été fait pour sauvegarder les graves intérêts suisses en jeu. D'abord l'essentiel, en l'espèce, c'est-à-dire une action judiciaire internationale, n'a pas été mise en mouvement. Le Département politique conteste même, on ne sait dans quel but, qu'une semblable action puisse être d'aucune efficacité, et cela, nonobstant les avis respectifs et concordants de juristes de premier ordre, pour ne parler que de MM. de la Pradelle, Loncle et Albéric Rolin, trois ressortissants d'États débiteurs, nonobstant aussi l'exemple topique de la Finlande, dont le litige avec l'Angleterre a été soumis à la S. d. N. En ce qui concerne le résultat déplorablement nul des tractations diplomatiques, il n'est guère surprenant, quand on sait que dans ses

(1) On sait que les dommages, dont nos compatriotes établis à l'étranger, sont victimes, peuvent s'évaluer à environ un milliard si ce n'est davantage, y compris les déprédations commises par l'infâme régime bolchévique.

(Lire suite à la page 6)



La XIIe Journée des Suisses à l'étranger au Comptoir Suisse.

Au premier rang, M. de Weck, ministre de Suisse à Bucarest, Belgrade et Athènes. M. Ch. Bernard, de Genève, ancien ministre de l'agriculture, de l'industrie et du commerce des Indes néerlandaises; M. de Stoutz chef de la division des affaires étrangères au département politique fédéral.



## NOUVELLES DU PAYS

### Suspension des négociations sur les zones

Les négociations quant au futur régime des zones ont été brusquement suspendues, à la requête des délégués-experts suisses, qui auraient déclaré manquer d'instructions concernant les contingents à importer en franchise.

La nouvelle de la suspension des négociations relatives au futur régime des zones ne doit nullement être considérée comme un signe que de nouvelles difficultés se seraient élevées. Il s'agit simplement de creuser plus avant certaines questions en litige. Le délai demandé par les délégués suisses montre la volonté qui anime ces derniers de réfléchir mûrement et de peser avec tout le calme nécessaire le pour et le contre de chaque objet. De part et d'autre ce même désir anime les délégués français et suisses.

### Les pourparlers germano-suisses

Le ministre Stucki, directeur de la division du commerce au Département fédéral de l'économie publique, a été nommé chef de la délégation suisse. Lui sont adjoints : M. Gassmann, directeur général des douanes ; le professeur Laur, le Dr. Wetter, conseiller national (Zürich) et M. Schirmer, conseiller national (St-Gall). On examinera, au cours de ces pourparlers qui commenceront le 15 octobre, les questions économiques pendantes entre les deux pays, c'est-à-dire les problèmes qui n'ont pas été résolus au cours des pourparlers de ces derniers temps à Berne.

### Une manifestation imposante

Répondant à l'appel de Mgr. Besson, qui tint, dans les heures graves que nous savons, à organiser une journée de prières collectives, des foules venues de tous les districts du canton se sont réunies à Fribourg. Une procession de quinze à seize mille personnes s'est rendue au sanctuaire de Notre-Dame de Bourguillon.

A Bourguillon, Mgr. Besson, en une allocution éloquent, silencieusement écoutée, rappela les devoirs du citoyen chrétien en face des dangers moraux et matériels qui menacent aujourd'hui la société. M. le Conseiller d'Etat Savoy lui succéda à la tribune. Il demanda au peuple fribourgeois de conserver, dans cette époque troublée, où la persistance d'une situation anormale peut troubler les esprits, la confiance en ses chefs. Toute cette journée édifiante se déroula sous un ciel magnifique et valut à la ville de Fribourg une animation inaccoutmée.

### In memoriam

Une cérémonie a eu lieu à Dübendorf, à la mémoire des 49 aviateurs suisses — pilotes et observateurs — qui se sont tués depuis 1914, quand fut créé le corps des aviateurs. La pierre commémorative portant les noms de tous les disparus, placée à l'entrée de l'aérodrome militaire, a été richement fleurie. Plusieurs couronnes ont été déposées par les aviateurs et la commune de Dübendorf. Deux compagnies de l'école de recrues d'aviation rendaient les honneurs. Le capitaine-aumônier Eprecht, de Zurich, le colonel Bardet, commandant du centre d'aviation de Dübendorf, et le major Coeytaux, ont prononcé des allocutions. Lecture a été donnée de messages de sympathie adressés par le conseiller fédéral Minger, et le commandant de corps Roost, chef de l'E.M.G.. Trois escadrilles ont survolé le champ d'aviation pendant la cérémonie, laquelle aura lieu désormais chaque année, au mois d'octobre.

### L'affaire Steiner

On apprend que le traître Steiner a poussé si loin son triste métier qu'il a livré aux deux Etats — Italie et France — de nombreux rapports fantaisistes. Steiner, après avoir gagné la confiance des agents, les a trompés sur une grande échelle, ce qui, dans l'intérêt du pays, est fort heureux, mais ne décharge nullement l'auteur. Steiner aurait inventé toutes les réponses inscrites sur les questionnaires qui lui furent remis. On apprend enfin que quelques agents avec lesquels Steiner était en rapports sont signalés au Moniteur suisse de police.

### La discorde au Front national

Une grave crise intérieure a éclaté au sein du Front national à la suite de l'attitude adoptée par la section zurichoise lors des dernières élections de Zurich.

On sait que cette section avait décidé à cette occasion de s'allier avec les partis nationaux et que, d'autre part, elle avait renoncé à l'article de son programme relatif à l'antisémitisme. Mécontents de ce qu'ils considèrent comme une apostasie, un grand nombre d'adhérents au Front national résidant dans les cantons de Bâle, Soleure, Argovie, Berne et de la Suisse centrale ont réclamé la convocation d'une assemblée des délégués, qui a eu lieu récemment à Olten et au cours de laquelle ils ont exigé la démission immédiate du Comité directeur suisse. Réuni le lendemain à Koblenz, le Comité directeur a déclaré ne pas accepter cet ultimatum ; sur quoi environ 3000 adhérents du Front national ont démissionné en bloc et ont fondé sur-le-champ un nouveau groupement baptisé *Ligue populaire de la politique nationale et sociale* (*Volksbund, Bewegung für schweizerische nationale und soziale Politik*). Seuls environ 4000 frontistes des cantons de Zurich et Schaffhouse restent fidèles à la direction actuelle du Front national. Il s'agit donc d'une véritable scission.

D'après les journaux de la Suisse allemande, le nouveau *Volksbund*, qui représente le parti de l'intransigeance, a pour chefs le colonel Sonderegger, le major Leonhardt, de Bâle, et un M. Bossard, de Lucerne.

### Inquiétudes

On semble s'inquiéter sérieusement dans nos divers milieux suisses, des dangers que risquent de courir notre pays en cas de guerre. Les révélations (?) du journaliste Augur, nous paraissent fort sujettes à caution. Elles n'en auront pas moins attiré l'attention sur certaines insuffisances de notre défense nationale. Les crédits votés, en dépit de la crise et de la levée de nos Chambres reflète bien les préoccupations de l'heure.

L'opinion allemande se montre très affectée des crédits alloués afin de renforcer les réserves des matériels de l'armée fédérale. Les journaux allemands veulent voir des manifestations inamicales à l'égard de l'Allemagne. La presse affirme que cette décision est conséquente à la campagne d'excitation contre l'Allemagne et les informations publiées sur le plan stratégique allemand consistant à choisir la Suisse comme théâtre des opérations militaires en cas de conflit. Les pangermanistes, affirment que des aventuriers internationaux ont plus de poids dans l'opinion helvétique que les assurances pacifiques données par les ministres du Reich les plus autorisés et « nous saurons nous en souvenir en temps opportun ».

Mais mieux vaut prévenir que guérir.

De son côté, la *Gazette de Thurgovie* écrit, au sujet du démenti allemand, relatif aux soi-disantes révélations d'Augur-Poliakoff :

« Sans se prononcer quant à l'exactitude ou à la fausseté des révélations d'Augur-Poliakoff, l'on doit considérer le nouveau démenti allemand, relatif à un plan de passage à travers la Suisse, comme une réfutation insuffisante ; car aujourd'hui, l'on ne peut plus faire état d'une impuissance de l'Allemagne désarmée ».

Berlin a envoyé le communiqué officiel suivant :

« Le 29 septembre a été démenti un article relatif à un plan allemand d'invasion de la France par la Suisse, publié sous le pseudonyme d'Augur par le Russe Poliakoff, qui depuis des années écrit à Londres dans un sens hostile à l'Allemagne. Ce démenti n'empêche pas Poliakoff de continuer ses prétendues révélations dans des journaux belges et français. La seule idée que l'Allemagne désarmée et privée des moyens de défense militaires les plus primitifs songe à une offensive contre la France fortement armée est tellement absurde qu'un démenti apparaît superflu. »

« Etant donnée l'affirmation réitérée de Poliakoff que l'Allemagne aurait dressé un plan d'invasion de la France par la Suisse, les autorités tiennent cependant à déclarer de la façon la plus formelle que cette affirmation est dénuée de tout fondement. Elle a évidemment pour but de faire douter de la volonté de paix de l'Allemagne et de discréditer sa demande d'égalité des droits. »

Les journaux anglais et français s'occupent également du débat qui a eu lieu au Conseil national suisse sur la question des crédits militaires. Ils relèvent la volonté non équivoque de défendre la neutralité de la Suisse, telle qu'elle ressort du discours prononcé par le chef du Département militaire fédéral.

Le *Journal* écrit en particulier :

« On ne peut que féliciter très sincèrement la Belgique et la Suisse de la sagesse prévoyante dont elles font preuve et qui constitue, à l'égard de l'Allemagne, un sérieux avertissement. En Suisse comme en Belgique, un mauvais coup des hitlériens se heurterait à une résistance opiniâtre. » Les quelques 300.000 Suisses susceptibles d'être mobilisés, a déclaré M. Minger, tiendraient de vallon en vallon, de crête en crête, de fleuve en fleuve. Qui-

conque élève à ce sujet le moindre doute se trompe lourdement.

Voilà au moins des paroles susceptibles de faire tomber quelques illusions !

### L'Allemagne n'a aucune visée sur la Suisse.

Rappelons à propos de cette discussion lourde de sous-entendus et sans doute, de malentendus les paroles de M. Motta rapportant de son entrevue à Genève avec M.M. Goebbels et von Neurath, les affirmations les plus rassurantes et les plus formelles.

M. Motta, en effet a déclaré :

« Je me suis efforcé alors de porter encore une fois plus haut le débat. Je n'ai pu cacher que les doctrines du pangermanisme troublaient chez nous les consciences et que rien ne pouvait froisser davantage les coeurs suisses que de parler à la légère de notre pays comme s'il ne constituait pas une nation profondément unie et fraternelle, portant en lui la certitude de la durée et ayant sa mission particulière ».

Voici la réponse que me fit M. Goebbels, vivement approuvé par M. von Neurath :

« La doctrine et la politique du gouvernement allemand ne sont point tournées contre la Suisse. Bien au contraire. La Suisse est un organisme solide et sain, qui s'est développé harmonieusement dans le cours d'une longue histoire. L'Europe ne saurait plus se concevoir sans la Suisse. Ce pays a une haute mission particulière. Le Reich ferait la politique la plus aventureuse et qui le mettrait en conflit avec un grand nombre d'Etats s'il prétendait absorber en lui toutes les populations de race et de langue allemandes. Le Reich veut vivre avec la Confédération suisse, malgré les divergences dans les idées et dans les institutions, sur un pied d'amitié profonde et durable ».

A ce moment, continua M. Motta, mon entretien pouvait prendre fin. J'ai demandé à mes interlocuteurs de pouvoir faire usage devant vous des déclarations qu'ils venaient de faire. Cette permission m'a été donnée de bon cœur et sans réserves. Je les ai assurés que le Conseil fédéral attache le plus grand prix à de bonnes et confiantes relations avec tous les Etats et tout spécialement avec ses voisins. La Suisse n'est en effet, moralement grande et pleinement libre que si sa politique demeure fondée sur la maxime d'une neutralité pratiquée dignement et fermement.

### La réglementation des grands magasins

La commission du Conseil national chargée d'examiner le projet d'arrêté fédéral sur les grands magasins et les magasins à prix uniques, a siégé le 28 septembre, sous la présidence de M. Meyer (Lucerne) conseiller national.

Elle a mis au point ses propositions au Conseil national et, à ce propos, s'est ralliée dans l'essentiel aux amendements du Conseil des Etats, elle a écarté une proposition Marbach qui visait à conférer au Conseil fédéral la compétence d'étendre le régime de l'autorisation préalable à tous les magasins de détail.

### Une panthère noire s'échappe du Jardin zoologique de Zurich

Une panthère noire, une femelle, est parvenue à s'enfuir de sa cage dans des circonstances sur lesquelles la lumière n'a pas encore été faite. On suppose que l'animal parvint à gagner les salles de ventilation qui se trouvent au-dessus de la cage et qu'il s'est caché dans l'un des puits.

Ces salles de ventilation sont complètement séparées des couloirs dans lesquels circule le public. Il n'est pas exclu, quoique peu probable, que le fauve ait pris la fuite en passant par une lucarne pour gagner ensuite la forêt toute proche.

### La Suisse à l'Etranger

#### Des fascistes suisses chez le Duce

Nous lisons en première page du *Giornale d'Oriente* du 20 octobre, la surprenante nouvelle ci-dessous :

« Mussolini a reçu au Palazzo Venezia une délégation de fascistes suisses du Heimatwehr, présentée par le Colonel Fonjallaz. »

Cette délégation était composée de 40 personnes qui ont offert au Duce le signe distinctif du Heimatwehr. Le Président du Conseil Central et le représentant des citoyens de Berne ont pris la parole pour exprimer leur profonde admiration pour l'œuvre exécutée par le Fascisme et le Duce dont le nom est populaire auprès des citoyens suisses.

Ces discours se terminèrent par les cris de : Vice l'Italie ! Vive le Duce ! Mussolini a répondu par de cordiales paroles envers la Suisse, attachée à l'Italie par de profonds et inaltérables liens d'amitié ; Mussolini a aussi exprimé sa sympathie pour le mouvement fasciste suisse ».

# Groppi

Midan Soliman Pacha - Le Caire

Thé Dansant

Tous les MARDIS — JEUDIS — SAMEDIS & DIMANCHES

Entrée Libre

Nestogen

Lait en poudre demi-gras fabriqué par NESTLÉ, le seul aliment pour les enfants intolérants au lait maternel, en raison de sa composition dextro-maltosée.

Demandez l'avis de votre médecin.  
Produit se conservant parfaitement.

# DIMITRINO & C<sup>o</sup>

Rois des Cigarettes de Luxe

Egypte

Le Caire

## REINHART & C<sup>o</sup>

La Société Suisse d'Assurance contre les Accidents à Winterthur a payé à ses assurés du 1er Juillet 1875 au 31 Décembre 1932 des indemnités dépassant la somme de 702 millions de francs suisses. Les assurés de la "Winterthur" savent bien que ses Polices représentent pour eux la meilleure garantie de sécurité.

Agents Généraux pour l'Egypte : REINHART & Co., Alexandrie, 7, Rue Adib, B.P. 997, Tél. 4797  
Représentant au Caire : WALTER G. MAURER, 41, Rue Madabegh, B.P. 1999, Tél. 54424

## DÉPARTEMENT ASSURANCES

E. LINDI

Agent général



ALEXANDRIE

33, Rue Chérif Pacha

Téléphone 34-39

LE CAIRE

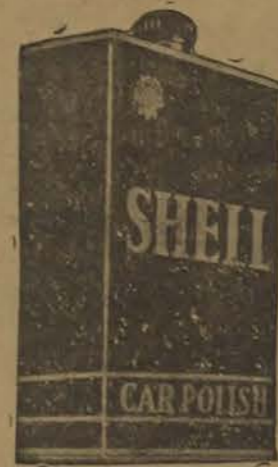
3, Rue Manshaet El Kataba

Téléphone 54133

Avez-vous essayé les nouveaux produits SHELL ?

SHELL CAR POLISH  
pour nettoyer et faire  
briller vos Autos.

SHELL FURNITURE  
POLISH  
pour vos meubles.



SHELL FLOOR POLISH  
pour vos parquets.

SHELL HOUSEHOLD  
OIL  
pour tous besoins  
dans la maison.

DE BONNE QUALITÉ ET EN MÊME TEMPS, TRÈS BON MARCHÉ.



# TEXACO

## MOTOR OIL

Société Egyptienne des Pétroles, "S.E.P."



**En Egypte**

**L'arrivée et le départ du Haut-Commissaire**

Le Haut Commissaire et Lady Loraine sont partis pour le Caire. Ils étaient accompagnés du personnel supérieur de la Résidence qui se transfère définitivement pour la saison d'hiver à la capitale.

De nombreuses personnalités comprenant le gouverneur d'Alexandrie, le directeur général de la Municipalité, le consul-général de Grande-Bretagne et de nombreuses notabilités de la colonie anglaise saluèrent le Haut-Commissaire et Lady Loraine au moment de leur départ. Au Caire, Sir Percy Loraine a été l'objet d'une réception officielle.

Sur le quai de la gare, une compagnie de troupes britanniques, drapeau et musique en tête, formait la garde d'honneur. A sa descente du train, Sir Percy Loraine a passé en revue les troupes puis il a salué les personnalités présentes.

Sir Percy et Lady Loraine ont quitté ensuite la gare, en passant par la grande porte centrale, spécialement ouverte, pour se rendre directement à Kasr El Doubara.

**Les billets de la National Bank of Egypt ont la valeur de l'or**

Le Tribunal du commerce du consulat de Grèce vient de prononcer un jugement qui n'a pas manqué de faire sensation. Il a en effet déclaré que les billets de banque ont un effet libératoire et doivent être acceptés à la place de l'or et à leurs valeurs nominale.

**Voici les faits :**

Il y a trois ans M. F. Valenzas avait prêté à M. G. Samolis une somme de L.E. 1500, valeur or, contre hypothèque d'un immeuble que M. Samolis possédait à Ibrahimieh.

A la date du 11 janvier 1932, M. Samolis vendait son immeuble et offrait à M. Valenzas de lui régler sa créance qui s'élevait alors, intérêts compris, à L.E. 1572.

Mais l'acte d'hypothèque stipulait clairement que le paiement de la dette devait se faire en or et que M. Samolis s'engageait à régler toute différence qui pourrait s'ensuivre du fait d'une dépréciation éventuelle de la livre égyptienne. C'est pourquoi le créancier réclamait non pas L.E. 1572 mais L.E. 2216 différence de change comprise.

M. Samolis payait L.E. 1572 et déposa à la caisse du Tribunal mixte la différence soit L.E. 694 en attendant le vidé du litige qui fut porté devant le tribunal commercial du Consulat de Grèce, les deux parties étant hellènes.

Les défenseurs invoquant le décret Khédival de 1914 qui stipulait que les Banknotes de la National Bank of Egypt avaient la valeur de l'or demandaient le remboursement de leur dette en billets de banque.

Le tribunal se rallia à cette thèse, ordonnant le paiement en banknotes vu que le papier-monnaie a la valeur de l'or sur tout le territoire égyptien.

**Chounahs et dépôts d'oignons**

Le «Mokattam» apprend que le gouvernement songe à effectuer les chounahs qu'il avait construites il y a deux ans, pour l'emmagasinage du coton, à l'entreposage des oignons venant de l'intérieur du pays. De cette manière, le commerce des oignons sera grandement facilité et les négociants ne seront plus tenus, comme par le passé, de vendre leur marchandise le jour même de son arrivée.

**Le procès de l'antisémitisme allemand**

L'action en dommages-intérêts pour diffamation intentée par M. Umberto Jabès au président du Club Allemand a été appelée à l'audience de la Première Chambre Civile du Tribunal Mixte du Caire.

Mtre Léon Castro s'est présenté pour M. U. Jabès et Maître Fritz Dahm pour les défenseurs MM. Van Mecheren esq. et Safarowsky. Mtre Emile Mosseri s'est porté intervenant pour son client M. Rouso.

L'affaire a été renvoyée à l'audience du 8 janvier 1934 pour être plaidée.

**La radiodiffusion en Egypte**

On sait que le règlement régissant le poste d'émission radiophonique d'Abou Zaabal, qui sera exploité par la Société Marconi pour compte du gouvernement égyptien, prévoit que les programmes des émissions doivent être établis par un comité de cinq personnes, dont deux de la part de la société et trois de la part du gouvernement.

La Société Marconi a désigné depuis longtemps déjà ses représentants qui sont MM. Furness et Delany.

Un certain nombre de personnes ont demandé au Ministère des Communications l'autorisation d'installer de nouveaux postes d'émission radiophonique.

Consultée, l'Administration des Chemins de fer, des Télégraphes et des Téléphones de l'Etat a conclu au rejet de ces demandes, en raison de la prochaine mise en service du poste d'Abou Zaabal, après quoi tous les postes privés existant en Egypte devront être supprimés.

**EN PALESTINE**

**La situation est grave en Palestine**

La grève est générale dans toute la Palestine. Des arrestations sont opérées à Jérusalem et à Jaffa. Les autorités empêchent les Juifs de quitter leurs maisons.

Les villes de Palestine ont envoyé des délégations à Jérusalem pour participer à la manifestation. Les Arabes sont décidés à faire cette manifestation, malgré l'interdiction énergique du gouvernement.

La police a interdit aux Juifs de Jérusalem de quitter leurs maisons. D'ailleurs, les Juifs appréhendent beaucoup les conséquences de cette situation.

Les mesures de police sont des plus rigoureuses.

**Démonstration arabe.**

**On nous écrit de Jérusalem :**

Vendredi dernier, les Arabes de Jérusalem ont organisé une grande démonstration pour protester contre la politique anglaise qui permet l'immigration juive dans le pays.

Le Gouvernement avait annoncé qu'il s'opposerait par la force à une manifestation pareille et, en effet, il avait augmenté la police et l'armée de service pour faire face à toute éventualité. Mais les Arabes ne tinrent pas compte de la défense des Anglais et, après la prière à la Mosquée d'Omar, ils défilèrent à travers les quartiers anciens de la ville pour se rendre à la Porte de Jaffa. Arrivés à cet endroit, ils furent repoussés par les soldats. Alors ils essayèrent de passer par la Porte Neuve. Ici il y eut un premier conflit entre les manifestants et la police. Quelques troubles se passaient aussi, en même temps, à la Porte de Damas. Il y eut une douzaine de blessés. A deux heures de l'après-midi tout était déjà rentré dans l'ordre. Le Comité Exécutif Arabe a décidé d'organiser une autre démonstration à Jaffa le 27 du mois courant.

**Pèlerins Suisses.**

Parmi les pèlerins qui ont visité les Lieux Saints ces derniers jours, on a remarqué aussi une quarantaine de Suisses, qui étaient descendus à l'Hospice Autrichien, à Jérusalem.

Le dimanche ils ont tenu une grande cérémonie religieuse à l'Eglise de la Dormition, sur le Mont Sion, où se trouvent, entre autres, deux Pères bénédictins suisses.

Parmi les pèlerins isolés, on peut voir à la Casa Nova des Franciscains un bava-rois, nommé Jean-Baptiste Müller, qui après avoir fait à pied un pèlerinage jusqu'à Rome, chargé d'une lourde croix pesant 17 kilos, arrivé à Jaffa en bateau a continué, toujours à pieds, son voyage jusqu'à Jérusalem. Dans quelques jours il partira avec sa croix pour la porter sur le Mont Thabor où il va la planter en l'honneur de Jésus-Christ Roi du monde.

**Décès du Délégué Apostolique.**

Le 11 courant, est décédé à l'Hôpital Italien de Jérusalem S. G. Mrg. Richard Bartoloni, Délégué Apostolique de Palestine, d'Egypte, d'Arabie et d'Ethiopiae.

Ses funérailles eurent lieu le 14 courant avec une grande assistance d'autorités et de fidèles.

Sa dépouille mortelle fut inhumée dans l'Eglise du Patriarcat Latin. La Messe de Requien ainsi que l'oraison funèbre furent tenues par le Patriarcat lui-même, Mgr. Louis Barlassina.

**EN SYRIE**

**Le géant de Beyrouth**

Il n'atteint pas tout à fait les dimensions d'Atlas, ni même des héros du «Voyage de Gulliver» au pays des géants.... Mais enfin, il détient, croyons-nous, le record de l'altitude. C'est un Persan nommé Siah Khan.

Il mesure 3 m. 27...

On signale sa présence à Beyrouth, où il est descendu dans un grand hôtel... La police veille sur sa tranquillité. Mais a-t-on surélevé les plafonds des chambres et dressé un lit en conséquence...

**SAVOY PHARMACY**  
**NORTON & Co.**  
en face National Bank, LE CAIRE  
Pharmacie de Confiance  
Exécution soignée des Ordonnances.  
= Prix très modérés =

**En Abyssinie**

**IMPRESSIONS D'UN SUISSE**

Par A. Perrenoud

(De notre correspondant particulier)

(Suite des Numéros précédents)

Ce pays, qui sort maintenant du moyen-âge, passe directement à l'époque de l'aviation et de la T.S.F. Son développement peut paraître lent aux yeux de certains, mais il ne faut pas oublier que l'Europe dans des conditions meilleures a mis cinq siècles pour franchir ce stade et qu'elle n'est arrivée au 20e siècle qu'après bien des secousses et chargée déjà d'emprunts ou de dettes qui engagent l'avenir pour de nombreuses années. Profitant de l'expérience d'autres pays, l'Ethiopiae cherche à se développer, elle n'est pas en un jour, ni en un an, que l'on change les coutumes, les traditions et la mentalité d'un peuple, et le gouvernement préfère exécuter les travaux à une cadence plus lente mais sans engager les ressources de l'avenir et par conséquent sans contracter d'emprunts ni intérieur, ni extérieur. L'aboutissement de ces emprunts extérieurs en Turquie, en Egypte et au Maroc, pour ne citer que ces pays, est un avertissement pour ceux qui tiennent à l'indépendance de l'empire.

Bien qu'en ce moment le marché du travail soit encore plus embouteillé qu'en Europe, il faut prévoir l'avenir et songer que, dans quelques années, la situation aura beaucoup changé et qu'alors on aura besoin d'Européens non pas dans la capitale mais à l'intérieur du pays, et le marché du travail appartiendra à la nation qui aura su prévoir. Et il faut bien prévoir qu'ici on ne vient pas pour faire fortune, l'ère des grandes migrations coloniales est passée, mais pour ceux qui veulent travailler ailleurs que dans la vieille Europe, il restera la possibilité de s'établir dans la Suisse africaine et de s'y créer un foyer. Les Flad, les Munzigger, les Ig, les Fallar, les Evalet, les Muller, ont ouvert le chemin et tracé la voie, mais si la collectivité ne soutient pas l'initiative privée, celle-ci ne lui sera pas profitable.

L'Italie, dès avant Adoua, avait envoyé des ingénieurs, la France avait en Trouillet, Chefnoux et Le Baron (pour ne citer que ceux-là) des pionniers et des précurseurs ; l'Allemagne est représentée par des commerçants et des colons expérimentés, dont la plupart, avant la guerre mondiale, cultivaient déjà le Tanganika ; le commerce est en grande partie entre les mains des Hindous, protégés anglais, et des Grecs. Mais toutes ces puissances, à un degré quelconque, sont suspectes de politique coloniale d'expansion aux yeux du pays ; seules la Belgique et la Suisse ont échappé jusqu'à présent à cette suspicion. Que le pays soutienne le petit noyau qui travaille ici et les possibilités grandiront non seulement pour la main-d'œuvre, mais aussi pour l'industrie qui pourrait se créer un débouché qui ne sera certes pas à négliger d'ici quelques années.

Parmi les compatriotes que j'ai cités plus haut, quelques-uns sont encore en vie, d'autres ont leurs enfants établis dans le pays et l'expérience des uns et des autres serait volontiers à la disposition du pays, comme elle a été si aimablement à mon aide dès mon arrivée. Entre les uns et les autres on peut faire le tour des possibilités du pays, aussi bien pour l'agriculture, que pour le commerce ou l'industrie.

Actuellement la plus grande partie des plantations européennes est vouée au café et c'est la seule culture d'exportation qui puisse payer. En effet étant donné le prix du transport par chemin de fer jusqu'à la côte, auquel vient s'ajouter celui de la plantation jusqu'au chemin de fer, (souvent plusieurs jours de caravane) seule une marchandise riche peut supporter les frais d'exportation.

(à suivre).

**The Invicta Manufacturing Co. of Egypt Ph. Chapman & Co.**

Entrepreneurs de travaux de routes, canalisations, constructions etc. Fabricants de feutres bitumés pour isolation des toitures et fondations :

- Invicta Smooth Roofing Felt — Coloured Slates Felts
- Invicta Sanded Roofing Felt — Bituminous Lead Sheetings
- Invicta Saturated Sheets — Corkfelt etc.

Seuls fabricants de "Invicta Cold Emulsion" émulsion à froid pour revêtement des routes.

Fabrique à Moharrem Bey  
Téléph. 714

Bureaux : 15, Rue Nubar Pacha  
Téléph : 72 et 4148

ALEXANDRIE

**BIÈRE**

**BECK**

La Bière MURE de plus de 6 Mois

**FUMEZ**

**SOUSSA**

et utilisez vos coupons

JUDGE A MOTOR OIL ON PERFORMANCE, NOT PRICE !

FOR STRAIGHT LINE PERFORMANCE USE

**VEEDOL MOTOR OIL**

Lower Consumption... Better Body... Easier Starting

Sole Distributor: **L. Savon & Co.** Alexandria, Tel. 44-37  
Cairo, Téléph. 53540

**SOCIÉTÉ DU NAPHTHE S. A.**

SOUS LA RAISON.

**A. I. MANTACHEFF & Co.**

SIÈGE SOCIAL : GENÈVE, 56, RUE DU STAND

**PÉTROLE RAFFINÉ**

BENZINE

«TONELINE»

HUILES

pour Autos

«TONELINE»

DIESEL OIL

HUILES & GRAISSES pour toutes Industries.

ابن خروف



TRADE MARK

Agence principale pour l'Egypte, Soudan, Syrie, Chypre et Palestine

ALEXANDRIE : 1, Rue Eglise Debbane  
phones 7018 - 7019 - 7020

Succursales : Caire, Beyrouth & Jaffa

Dépôts et Agences dans toutes les villes

**Abadie Reinhardt**

**LE HAWABER**

Les produits suivants, provenant directement de l'ABADIEH REINHART, EL HAWABER, sont vendus en gros et en détail par :

**M<sup>r</sup> J. J. SURBECK**

B. P. 997.

Tél. 2290

Farine blanche. - Riz. - Farine de Graham, Miel, Beurre fondu.



**RESTAURANT KURSAAL**

Prop. C. ANDROPOULOS

Rue Elfi Bey. — Immeuble "DIANA PALACE"

Téléphones : 59781 - 43384

LE CAIRE

**RESTAURANT — BRASSERIE**

Menu complet à partir de P. T. 12.

SERVICE A LA CARTE

La plus riche cave de vins en Egypte

Magasins de vente :

A ALEXANDRIE :

5 Rue de la Gare du Caire.

Téléphone 3815

AU CAIRE :

33 Rue Fouad 1er.

Tél. 46548.



**Firestone**  
GUM-DIPPED TIRES

Pourquoi souffrir des maux de reins, RHUMATISMES, goutte, etc.  
lorsque vous avez la guérison à portée de main à

## l'Établissement Thermal de HELOUAN

Les meilleurs bains sulfureux du monde.

Prix très réduits.

### CLINIQUE D'AXISA ALEXANDRIE

17, RUE NÉBI DANIEL — TÉLÉPHONE 632  
Traitement par Ondes Courtes - Radio - électro - magnétiques  
Système D<sup>r</sup> Dobler

### Banque Belge et Internationale en Egypte

Société Anonyme Egyptienne, autorisée par Décret Royal du 30 Janvier 1929.  
Capital souscrit L.E. 1.000.000 = Capital versé L.E. 500.000  
Siège Social au Caire : 45, rue Kasr el Nil.

Siège d'Alexandrie : 10, rue Stamboul

Correspondants dans les principales Villes du Monde. — Traite toutes les opérations de Banque.

La Banque Belge et Internationale en Egypte a repris les Succursales Egyptiennes de la Banque Belge pour l'Etranger. Elle a été fondée sous le patronage d'un groupe de Banques européennes et américaines importantes, parmi lesquelles figure la Banque Commerciale de Bâle.

### HOME INTERNATIONAL

DES AMIES DE LA JEUNE FILLE  
Rue Sultan Abd-el-Aziz Mazarita, — ALEXANDRIE

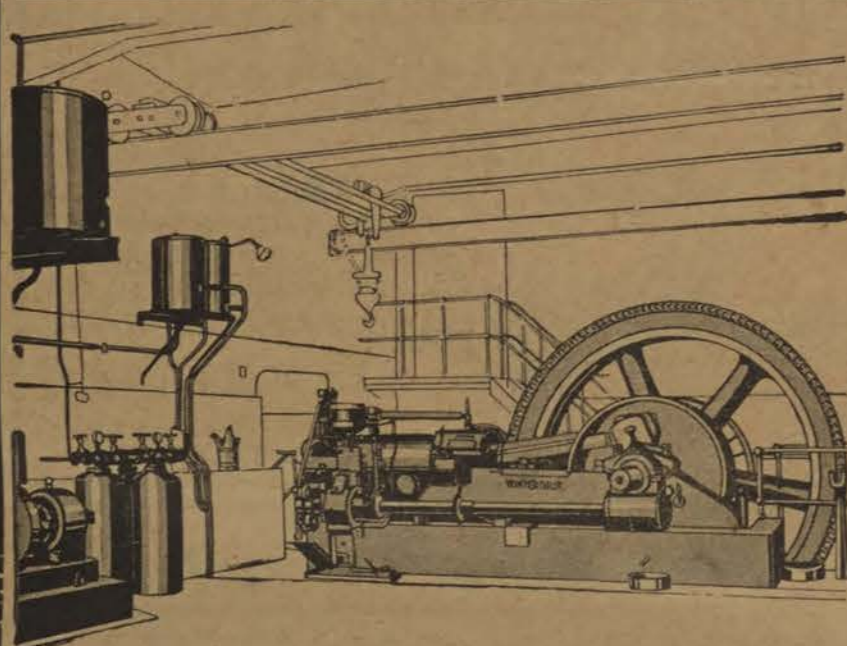
PENSION POUR JEUNES FILLES

PRIX : P.T. 10 à 25 par jour suivant la chambre

Proximité de la mer.

Tél. 2056 En Ville

Bureau de Placements ouvert tous les jours de 10-12 a.m., sauf le Jeudi et le Dimanche



Installation de Moteur Diesel S. L. M. WINTERTHUR.

SOCIÉTÉ SUISSE  
pour la Construction  
de Locomotives et de  
Machines

WINTERTHUR

Moteurs Diesel  
S. L. M. Winterthur  
verticaux et horizontaux  
Moteurs à Gaz  
et Gazogènes  
"S. L. M. Winterthur"  
Compresseurs rotatifs  
et Pompes à vide  
"S. L. M. Winterthur"

Installations fixes  
et transportables

Agents exclusifs: **The Egyptian Engineering Stores**

Siège Social : ALEXANDRIE, 42-44, Rue Sidi-Metwalli  
B.P. 43. — Téléphone : 3508, 355. — Adres. Télég. : AZIZ  
Branches : Le Caire, Assiut, Jaffa, (Palestine)

### Banca Commerciale Italiana per l'Egitto

Société Anonyme Egyptienne

Capital souscrit . . . . . L.Eg. 1.000.000  
" versé . . . . . " 500.000  
Réserve ordinaire . . . . . " 27.000

SIÈGE SOCIAL ET DIRECTION GÉNÉRALE A ALEXANDRIE

Sièges : ALEXANDRIE - LE CAIRE | Succursales : DAMANHOUR - MANSOURAH  
Agences : BENI-MAZAR, BENI-SOUFEF, MEHALLA-KEBIR, MINIEH, SOHAG,  
TANTAH, ZAGAZIG.

Bureau Cotonniers : ABOU-KERKAS - ABOUTIG - BENHA - BIBEH - DEIROUT  
FACHN - FAYOUM - GUIRGUEH - KAHR EL ZAYAT - MELLAOUI - TAHTA.

FONDÉE PAR LA BANCA COMMERCIALE ITALIANA, MILAN

Capital Lit. 700.000.000 — Réserves Lit. 580.000.000

Toutes opérations de Banque en Egypte et à l'Etranger. Service spécial  
de Caisse d'Épargne en Lires Italiennes et Lires Egyptiennes.

EMISSION DE "TRAVELLERS' CHEQUES" (Chèques pour voyageurs)  
de la BANCA COMMERCIALE ITALIANA, New-York.

Pour avoir de belles fleurs dans  
votre jardin et de belles plantes  
d'appartement

EMPLOYEZ L'ENGRAIS ORGANIQUE  
SPÉCIALEMENT PRÉPARÉ par  
**The MANURE COMPANY of EGYPT**  
Cie. des Engrais d'Égypte  
6, Rue Chérifain. — LE CAIRE  
P.T. 50 par sac de 100 Kgs.

Pour les grandes cultures demandez notre  
brochure spéciale



### Le coin du sourire

Du tac au tac

X... rencontre Y... dans la rue et le prend à partie.

— Je vous ai déjà demandé vingt fois, lui dit-il, de me rendre l'argent que vous me devez !

— C'est vrai, répond Y..., mais combien de fois a-t-il fallu que je vous le demande avant que vous me le prêtiez ?...

Oraison funèbre.

Dupont, dans la rue, aperçoit Durand, et recule, avec les signes d'une frayeur manifeste.

— Eh quoi! dit-il, vous êtes encore vivant ?

— Mon Dieu, oui, fait Durand, quelque peu surpris.

— Je vous croyais mort, figurez-vous !

— Et pourquoi ?

Alors, Dupont :

— Parce que, l'autre jour, chez les Z..., quelqu'un a dit du bien de vous....

Un bon conseil

Je suis la meilleure amie...

de Madame Borolan. Je m'appelle la CRÈME BOROLAN. A la plage, comme à la table de toilette, je suis indispensable, car dans n'importe quelle irritation de la peau, causée par le soleil, le vent ou la poussière, je suis infailible. Contre la transpiration excessive de la peau, je recommande ma soeur, la POUDRE SUISSE. Elle prévient et guérit : démangeaisons, boutons, irritations, etc. Elle est la meilleure poudre pour la santé de la peau.

Adresse principale WEISER'S PHARMACY, ainsi que dans toute droguerie et pharmacie en Egypte.

C'est le Dimanche, le beau Dimanche...

Suisse pour passer en famille une journée heureuse et saine. Venez au Mariout, descendez à IKINGI à l'Esbeh Suisse, chez l'ami MULLER.

Une bonne cave, une bonne cuisine, un bon accueil.

Il y fait toujours Dimanche...

### Brasserie des Familles

(Jardin d'Été)

Venez-y tous pour déguster  
la bière «CRYSTAL»

la crème des bières de la Grande Brasserie  
S. A. Búdweis (Tchécoslovaquie)  
Demandez nos Garnats à la Roumaine et les  
grillades, autres spécialités de la maison.

Emmenez-nous vos amis, vous serez tous les bienvenus.

Brasserie des Familles

près le Crédit Lyonnais

Dir. M. Samuel, ex-prop. de la  
Brasserie-Rest "Petrograd"

### PASTROUDIS

Le seul coin de Paris en Egypte

CUISINE FRANÇAISE  
SERVICE FRANÇAIS  
BAR AMERICAIN

The King George

Cigarettes Manufacture  
specially hand made  
sold by

George Kyriacou

4, Boulevard de Ramlah Alexandria /Egypt/

### Fred. Stabile & Sidney Salama

Importateurs de Charbon de terre.  
Exportateurs de Graines de Coton.  
Agents Maritimes.

Agents des Compagnies d'Assurances:

The NATIONAL UNION SOCIETY Ltd.  
of London (Risque Incendie).

NEW ZEALAND INSURANCE Co Ltd., London  
& New Zealand. (Risques automobiles).

BUREAU: 14, Rue Port-Est.

BOITE POSTALE: No. 1532.

TÉLÉPHONES: Nos. 27-55 et 22-95.

### OSCAR GREGO

ALEXANDRIE: Tél. 4040 - B.P. 2106

LE CAIRE: Tél. 56473, 57915. - B.P. 934

ASSURANCES

Incendie. - Transports Maritimes, fluviaux, terrestres. - Automobiles. - Accidents et maladies. - Collectives Ouvrières. - Responsabilité civile. - Bagages. - Vol. - Bris de glaces. - Valeurs et numéraires par poste et par messenger. - Émeutes. - Infidélité.

Effectuées auprès des Compagnies:

CALEDONIAN INSURANCE Co.  
(Compagnie d'Assurance fondée en 1805).

THE NETHERLANDS  
(Compagnie d'Assurance fondée en 1845).

FATUM  
(Compagnie d'Assurance contre les accidents).

LLOYDS ANGLAIS

"LEVANT"

Insurance and Reinsurance Company de Gènes

Organisation spéciale pour assurances industrielles de toute sorte: Incendie, Accidents professionnels et Maladies des ouvriers et frais relatifs. Responsabilité civile des Industriels et des Entrepreneurs.

Pour avoir une audition parfaite,  
Pour égayer votre Home,  
un appareil

### Radio ou Radio-Gramophone

dernier modèle à 10 lampes

## "His Master's Voice"

K. Fr. VOGEL - W. & E. VOGEL & Co. Successeurs

ALEXANDRIE :

28 Rue Chérif

LE CAIRE :

16, Rue Maghraby

HELIOPLIS :

10, Boulevard Abbas

### The Land Bank of Egypt

BANQUE FONCIÈRE D'ÉGYPTÉ

Société Anonyme Egyptienne fondée par Décret Khédivial du 10 Janvier 1905.

Siège Social à ALEXANDRIE

CAPITAL Lstg. 1.000.000. — RÉSERVES & PROVISIONS Lstg. 805.000

Prêts sur Hypothèques à long ou court terme. - Acquisition de créances hypothécaires.

Acceptation de capitaux en dépôt avec ou sans intérêts.



### La Baloise

Compagnie d'Assurances contre l'Incendie  
Une des plus anciennes  
Compagnies Suisses, Etablie en 1863

Agents Généraux pour l'Égypte :

ALBALI & Co.

Alexandrie

4, Rue de l'Archevêché - Tél. 6865 B.P. 467

Le Caire

177 Rue Emad El Dine, Tél. 50919 B.P. 41

Sous-Agent à Port-Saïd :

DENIS N. MARKETTOS

9, Rue Constantinieh Tél. 655 B.P. 44

### CRÉDIT IMMOBILIER SUISSE-ÉGYPTIEN

(Société Anonyme Suisse)

CAPITAL: Francs. S. 2.044.500.

OBLIGATIONS: Francs. S. 2.040.000.

SIÈGE ADMINISTRATIF... 6, Rue Chérifain (Le Caire)

SIÈGE SOCIAL..... 16, Rue de Hollande (Genève)

AVANCES SUR REVENUS IMMOBILIERS

AVANCES POUR CONSTRUCTIONS D'IMMEUBLES ET DE VILLAS

### Comptoir des Ciments

Société Anonyme des CEMENTS d'ÉGYPTÉ, Société Egyptienne de CIMENT  
PORTLAND, Tourah et SOCIÉTÉ de CIMENT PORTLAND de HéloUAN

Siège Social : LE CAIRE, Rue Madabegh No. 30, B.P. 844.  
Téléphones 46023-46024-46025

Bureau à ALEXANDRIE, Rue Abou Dardar No. 5. — B.P. 397  
Téléphone A. 5589

Ciment  
Portland Artificiel

Garanti conforme aux exigences du British Standard  
Specifications for PORTLAND CEMENT ainsi qu'aux  
spécifications du Gouvernement Egyptien. —

CIMENT SPÉCIAL A HAUTE RÉSISTANCE  
PRODUCTION ANNUELLE: 400.000 TONNES

### Banco Italo-Egiziano

Société Anonyme Egyptienne

Capital souscrit Lst. 1.000.000 — Versé Lst. 500.000

Siège Social et Direction Générale : ALEXANDRIE

Filiales : Alexandrie, Le Caire, Fayoum, Magaga, Mansourah, Mellawi,  
Minet el Kamh, Tanta.

Bureaux Cotonniers : Bibeh, Deirut, Mit-Ghamr, Abou Kerkas,

Toutes les opérations de Banque

Service de Caisse d'Épargne en Lires Egyptiennes et en Lires Italiennes.

### Chauffez-vous et faites votre cuisine au gaz

CHAUFFE-BAIN depuis P.T. 1200

1<sup>er</sup> versement P.T. 210. Et 11 mensualités de P.T. 90

CUISINE AVEC FOUR depuis P.T. 730.

1<sup>er</sup> versement P.T. 125. Et 11 mensualités de P.T. 55

LEBON & Cie.

Rue Isaac El Nadim No. 4. — ALEXANDRIE

### National Bank of Egypt

Constituée aux termes du DÉCRET KHÉDIVIAL du 25 Juin 1898  
avec le droit exclusif d'émettre des billets remboursables au porteur et à vue.

Capital: Lstg. 3.000.000

Réserves: Lstg. 2.950.000

SIÈGE SOCIAL: LE CAIRE. — SUCCURSALE: ALEXANDRIE

Agences dans toutes les villes principales de l'Égypte et du Soudan.

Agence de Londres: 6 & 7, King William Street, E. C. 4.



Photo « Racine »

**Monsieur Alfred Reinhart,**  
Docteur honoris causa de l'Université de Zurich,  
vient de fêter son 60<sup>e</sup> anniversaire.  
Puisse les multiples témoignages de respect et de gratitude qui lui furent adressés à cette occasion, accompagner longuement de leur affectueux écho, l'un des hommes auquel notre Colonie doit tout une part de son rayonnement et de sa prospérité.  
Le « Journal Suisse d'Egypte et du Proche-Orient » joint ses souhaits à tous ceux qui furent adressés à M. Alfred Reinhart en ce jour d'anniversaire, en espérant, de cœur que très longtemps encore, sa famille, notre Pays et notre Colonie, continueront à bénéficier de sa bonté, de son expérience et de son dévouement patriotique.

**Société Suisse d'Alexandrie**  
Nous avons le plaisir d'informer les membres de la Société Suisse d'Alexandrie que nous avons organisé pour le Samedi 28 Octobre 1933, dès 9,30 p.m. notre première



**SOIRÉE DANSANTE ET FAMILIALE**  
de la saison d'hiver, soirée à laquelle ils sont tous très cordialement invités.  
Le Comité.

**Personnel du Cercle**  
Nous portons à la connaissance des membres de notre Société que le personnel du Cercle vient d'être changé et qu'à la place de M. Victor Schlichting et de Mohamed Hafez il a été engagé Mohamed Mohamed Nour en qualité de 1<sup>er</sup> domestique et Mohamed Ahmed Soliman en qualité de second domestique.  
Le Comité.

**Ecole Suisse d'Alexandrie**  
1.) Suivant décision de l'Assemblée Générale du 8 Mai 1933, le Comité de l'Ecole a nommé le Dr. A. Escher, médecin scolaire.  
Les fonctions de ce dernier sont les suivantes :

- a) Examiner les enfants à leur entrée à l'école et établir une fiche sanitaire pour chaque élève. Ces fiches sont tenues secrètes, c'est-à-dire que seuls les parents ou leurs représentants peuvent en prendre connaissance.
  - b) Renseigner les parents respectifs sur tout cas anormal qui se présente. Aviser le Comité de l'Ecole s'il s'agit d'une maladie contagieuse.
  - c) Examiner les enfants encore une fois au début de la quatrième année ainsi qu'au début de l'école secondaire.
  - d) En cas d'épidémie, indiquer les mesures à prendre pour empêcher la contagion.
  - e) Sur demande du directeur, examiner dans le courant de l'année scolaire les enfants suspects de maladie contagieuse.
- 2.) La première vaccination contre la petite vérole n'étant efficace que pendant 6 ou 7 ans, les parents sont priés et tenus de faire vacciner leurs enfants avant leur entrée à l'école. Si les parents le préfèrent, leurs enfants seront vaccinés à l'école dans le courant de la première année.

**Dons**  
Nous apprenons avec un sentiment de très vive reconnaissance, que M. Alfred Reinhart a fait les donations suivantes « en souvenir d'une fête dans la famille Reinhart ».  
L.E. 100 Société Suisse de Secours.  
L.E. 100 Société Helvétia (Ouvroir des dames).  
L.E. 100 Au fonds Jacot (pour les élèves de l'Ecole Secondaire, Suisse d'Alexandrie).

**Eglise Protestante d'Alexandrie**  
Rue de la Poste 14  
Dimanche, 22 Octobre  
10.15 a.m. Culte en français.  
11.00 a.m. Service pour la jeunesse.  
Sonntag, 29 Oktober 10.15 a.m. Deutsche Predigt.  
Pour tous renseignements concernant l'Eglise, prière de s'adresser à M. le pasteur Widmer, 14, rue de la Poste. (Tél. : 42-49 en ville).

**CHŒUR MIXTE**  
Le chœur vient de reprendre son activité d'hiver. Que tous ceux qui aiment le chant viennent renforcer nos rangs. Ils seront les bienvenus et nous rendront un grand service, sans parler du plaisir qu'ils éprouveront eux-mêmes.  
Prochaine réunion de chant :  
Lundi, 23 octobre, à 9,00 p.m. précises, au Cercle suisse.  
(Au programme : Magnificat, de J.S. Bach).

**SOCIÉTÉ HELVÉTIA**  
Le Comité a l'honneur d'aviser les Dames membres de la Société « Helvétia » que les réunions des lundis après-midi se tiendront de nouveau à l'Ouvroir à partir du 16 octobre, de 4 h. à 6 h.  
\*\*\*

Les Dames du Comité de l'Helvétia seraient profondément reconnaissantes à toutes les personnes qui voudraient avoir la bonté d'envoyer à l'Ouvroir des vêtements usagés, souliers, etc.  
Le Comité.

**Dr. Rothpletz im Cercle Suisse**  
Im Kreise seiner Landsleute sprach am letzten Dienstagabend Herr Ing. Dr. Rothpletz aus Aarau über « die gegenwärtige politische Lage der Schweiz und die Frontenbewegung ». Der zahlreiche Aufmarsch — etwa 60 Personen, besonders erfreulich war die Beteiligung der jüngeren Generation — mag dem Comité gezeigt haben, wie dankbar sein « Publikum » ist, wenn ihm Gelegenheit geboten wird, mit angesehenen und erfahrenen Männern der Heimat persönlich Fühlung zu nehmen und von ihnen über unser Land in direkter Weise orientiert zu werden.  
Der durch seine Tunnelbauten (Sim-

plon, Latschberg) in der ganzen Welt wohlbekannte Gast ging aus von der überzeugenden Grundvoraussetzung, dass es genau genommen heute in der Welt nur ein Volk gibt, dessen einzelne Teile nur mehr den Charakter von Untergruppen eines Ganzen darstellen, und dass jede Missachtung dieser Realität nur schädliche Folgen nach sich ziehen kann. Die Schwierigkeiten, unter denen die Wirtschaft der Schweiz leidet, sind eben durch die Tatsache bedingt, dass unser Land ebensowenig oder noch weniger als andere Länder seine ökonomische Existenz durch « autarke » Abschliessung sichern kann; Rohstoffmangel, Fremdenindustrie und Kapitalmarkt unseres Landes beweisen am deutlichsten unsere Weltverflochtenheit. Es wird von seiten der Schweiz viel Sorgfalt und Anstrengung kosten, die gegenwärtige, aus der Weltwirtschaftskrise geborene Ära des sozial-, währungs- und zollpolitischen Experimentierens (U. S. A.!) zu überstehen. Immerhin ist Herr Rothpletz optimistisch. Dasselbe gilt auch für den Bestand unserer demokratischen Institutionen, die im Gegensatz zu manchen neueren Demokratien auf über 500 Jahre stetigen Aufbaus und organischen Wachstums zurückblicken können und im Bewusstsein unseres ganzen Volkes fest verankert sind. So rasch, wie manche der ihr Gedankengut aus dem Ausland beziehenden Fronten (schon über ein Dutzend) es haben machen, wird jedenfalls bei uns im Schweizerhaus nicht alles auf den Kopf gestellt. Wenn auch zu sagen ist, dass manche unserer Behörden einen schon sehr respektablem Altersdurchschnitt aufweisen und einer Verjüngung bedürfen, so mag andererseits auch darauf hingewiesen werden, dass ein geringeres Alter nicht ohne weiteres bessere Führung verbürgt. Da werden schlussendlich doch sachliche Argumente hermissen. Dass die Abschaffung der proportionalen Vertretung bei der Wahl von Behörden sofort eine wahre Führung und eine bessere Ordnung bewirken würde, wie Herr Oberst Rothpletz ausführte, wagt der Berichterstatter als eine (wenn auch leichte) « nordliche » Ansteckung zu bezeichnen. Wesentlich für ein demokratisches Staatswesen wird wohl der Grundsatz bleiben, dass alle wesentlichen, wirklich vorhandenen Kräfte im Volk zur Mitarbeit und darum auch zur Mitbestimmung und Miverantwortung herangezogen werden. Allgemeiner Ablehnung begegnet in der Schweiz der von einigen (nicht allen Fronten betriebene Antisemitismus. Das Positive an der ganzen neuen politischen Bewegung ist die Tatsache, dass (allerdings erst durch die Krise gedrängt) die junge Generation sich wieder intensiv um Volk und Staat zu kümmern beginnt. Was daran bloss Spreu ist, wird schon von selbst weggeweht werden. Hauptsache ist der Kern, die Liebe zum Volk, zu dem man mitsamt dem Gegner gehört.  
Herzlichen Dank, Herr Rothpletz, und auf Wiedersehen!  
W.

**Eglise Evangélique du Caire**  
Dimanche 22 Octobre 1933  
Ecole du Dimanche à 10.15 a.m.  
Culte et prédication à 11 h. a.m.  
Domicile provisoire du pasteur :  
Hopital Victoria, Rue Deir el Banat (Maaruf) Réception chaque mercredi, à 11 h. au temple, 39 Avenue Fouad I.  
On peut aussi me trouver au temple français, chaque mercredi, dès 11 h. a.m.  
Prière d'inscrire bientôt les nouveaux catéchumènes, pour que le cours d'instruction religieuse puisse s'organiser.  
Comme je désire faire rapidement la connaissance personnelle des membres de l'Eglise, chacun me rendra grand service en m'indiquant, avec son adresse, le meilleur moment pour une visite à domicile.  
Herm. Ecuyer, past.

**JULES & HENRI FLEURENT**  
Maison Fondée en 1870  
42, Rue Madabegh, 42. - Le Caire  
Téléph. 46389 - 59776 - 59777.  
**ALIMENTATION GÉNÉRALE**  
Fruits, Primeurs, Boucherie, Charcuterie fine, Volaille, Gibier, Poissons, Huitres, Vins, Liqueurs, Eaux Minérales, Articles de Ménage.

Visitez LAUSANNE au bord du LAC LÉMAN et le  
**LAUSANNE - PALACE - HOTEL**  
La plus belle situation de LAUSANNE  
Luxe, Confort, Convénance, Bien-être.  
Excellente Cuisine  
Télig. Palace.  
Réduction sur les tarifs des chemins de fer jusqu'à 45 %.

**Suisse d'Egypte**  
de passage au Caire  
n'oubliez pas de visiter  
les Salles d'Exposition

**G. PAVID & Co**  
Rue Elfi Bey, Le Caire  
notre compatriote y expose  
les derniers modèles  
"PEUGEOT" et "DODGE"  
ainsi que les célèbres appareils  
de Radio U.S. "APEX"  
Patins "MATADOR"  
Facilités de paiement  
Maison Suisse de confiance  
Garage, location, pièces de rechange  
réparations — huile — benzine

**W. HOROVITZ**  
JOAILLIER  
Montres : Vacheron & Constantin  
Genève International Watch Coy.,  
Schaffhouse  
26, Rue Chérif Pacha - ALEXANDRIE

**MANDARA FARM**  
MONTAZA. — Tél.: 614 R.

Installée d'après les derniers principes de l'hygiène moderne et les plus récents perfectionnements de l'industrie laitière suisse.

Gamoose milk, full cream .....	P.T.	3	par kg.
Lait de bufflesse, avec toute sa crème			
Gamoose milk, light for babies 3 1/2 % cream	»	2	»
Lait de bufflesse léger pour enfants 3 1/2 % crème			
Cow's milk .....	»	3	»
Lait de vache			
Cream .....	»	16	»
Crème			
Table butter .....	»	5	le paquet de 250 gr.
Beurre de table			
Cooking butter .....	»	16	par kg.
Beurre de cuisine			
Cooked butter .....	»	14	par kg.
Beurre fondu			
Tomatoes .....	»	1	par oke.
Tomates			
Rice .....	»	1,5	»
Riz			
Red radishes .....	»	0,5	par liasse
Radis rouges			
White radishes .....	»	0,5	»
Radis blancs			
Turnip .....	»	1	par oke
Navets			
Kohlrabi .....	»	1	»
Choux raves			
Vegetable Marrow .....	»	1	»
Courgettes			

Montazah, le 21 Octobre 1933.

Grâce à la merveilleuse pendulette suisse  
**"ZENITH"**  
L'Assurance Epargne  
**"UNION GENEVE"**  
Compagnie Suisse d'Assurances sur la vie est un puissant PROMOTEUR de l'EPARGNE et de la PREVOYANCE  
La pendulette n'indique l'heure que si les versements sont effectués régulièrement. Mise gratuitement à la disposition de l'assuré, elle fait fonction de collecteur de primes tout en rendant journellement de précieux services à l'assuré. Cette assurance comporte aux conditions les meilleures, tous les avantages d'une assurance sur la Vie.  
**S. POLICAR**  
Directeur pour l'Orient. — LE CAIRE, 43, Rue Madabegh  
Téléphones : 54137 - 44553  
Agents Généraux Concessionnaires dans toutes les localités importantes de l'Orient.  
N. B. — L'UNION GENEVE est une entreprise suisse admise au bénéfice de la Concession du Gouvernement Fédéral.  
C'est la Compagnie qui a investi en Egypte, en hypothèques de premier rang et en propriétés immobilières, la totalité des réserves mathématiques des polices de ses Assurés d'Egypte.  
**« La Suisse »**  
COMPAGNIE ANONYME D'ASSURANCES GÉNÉRALES  
— ZURICH —  
Capital et Réserves : plus de frs. suisses 31.000.000  
BRANCHES INCENDIE — VOL — BRIS DE GLACES  
**S. POLICAR**  
Représentant général pour les pays du Proche-Orient. Le Caire : 43, Rue Madabegh. Tél.: 55714-44553  
Agences Générales dans toutes les localités importantes de l'Orient

## LES SUISSES VICTIMES DES DOMMAGES DE GUERRE

(Suite de la page 1)

pour parler, le Conseil fédéral, au lieu de se cantonner sur le terrain solide du droit strict, a surtout fait appel aux sentiments de bienveillance équilibrés du ministère français des affaires étrangères, dont les bureaux animés d'un esprit d'inflexible intransigeance, ne cherchaient qu'à opposer des fins de non-recevoir aux réclamations financières de la Suisse. En outre, le ministère français n'ignorait pas que notre gouvernement avait conclu une convention de conciliation et d'arbitrage avec l'Allemagne, entrée en vigueur le 25 Mai 1922, et que ce fameux instrument international excluait de son champ d'application les litiges se rapportant à la guerre mondiale. On ne saurait dès lors s'étonner de l'inefficacité des démarches amiables du Conseil fédéral auprès de la grande République sœur. Et pourtant, actuellement encore, le Luxembourg, l'Espagne et la Hollande déploient des efforts concertés pour traiter avec le gouvernement français aux fins d'obtenir la réparation de leurs dommages de guerre respectifs.

Ainsi l'affirmation présomptueuse que tout aurait été fait en la matière et qu'il n'y aurait qu'à attendre sans autre la décision prochaine du Conseil des Etats, est, pour le moins, bien sujette à caution.

Quant à la deuxième objection, soulevée par M. de Stoutz, elle n'est pas du tout insurmontable car elle consiste, en définitive, dans une question de procédure controversable et toujours pendante devant les instances compétentes. De plus, la doctrine se rattache de préférence au principe de la décision prise, à la majorité, en lieu et place de la complète unanimité.

A l'assemblée du Comptoir, j'ai parlé après M. de Stoutz, en faisant état de ce dernier argument. Il est vrai que je ne me suis pas livré à de longs développements, faute de temps en regard d'un ordre du jour des plus chargés. Mais mon honorable contradicteur n'a pas jugé utile de répliquer, ce qui est regrettable assurément, car il m'eût été très facile de convaincre mes auditeurs du bien-fondé de ma thèse, sans avoir besoin d'exposer à fond le système des juriconsultes consultés sur ce point spécial.

Cela étant, il n'y a pas lieu de se désespérer.

Si, contre toute attente, et au pis aller, la Suisse se voyait déboutée de la totalité de ses conclusions en indemnités elle perdrait son procès sans l'honneur d'avoir combattu le bon combat sur le terrain du droit international public, en faveur d'un nombre considérable de ses ressortissants, affectueusement attachés à leur grande famille helvétique. Ce que notre pays aurait perdu en valeurs économiques et financières serait compensé par une nouvelle et vigoureuse cohésion morale, et ceci vaut bien cela. Mais, dans cette éventualité très peu favorable, la S. d. N., de son côté, perdrait le peu de confiance et d'espoirs que l'âme des peuples lui conserve encore en ce moment-ci et les futurs Etats belligérants ne manqueraient pas de méditer de nouveaux mauvais coups, de provoquer de nouvelles catastrophes, en s'y sentant encouragés par la perspective de leur impunité. Encore une fois, mieux vaudrait succomber avec l'apais satisfaction d'avoir vaillamment lutté et rempli son devoir jusqu'au bout, que de jeter d'ores et déjà le manche après la cognée, sous l'influence néfaste de suggestions défaitistes. *Jura vigilantis scripta sunt.* Défendons notre bon droit avec la dernière énergie, conformément à l'adage : « Fais ce que dois, advienne que pourra ». Telle doit être la constante ligne de conduite de la Suisse dans n'importe quelle conjoncture ou complication de la vie internationale.

Enfin et quoi qu'il en soit, le temps des tergiversations est révolu. Le Conseil des Etats ne saurait se figer dans une impassibilité, qui aurait pour effet direct et irrémédiable d'anéantir les légitimes espérances de nos compatriotes sinistrés de guerre, injustement, odieusement, cruellement ruinés. Mais, pour que le postulat Duff puisse devenir une réalité féconde en heureux résultats, il importe que le Conseil des Etats n'aille pas fausser compagnie au Conseil national. Pleinement confiant dans la sagesse et le patriotisme éclairé des membres de notre haute Chambre fédérale, je me refuse à croire que ceux-ci, en leur âme et conscience, en parfaite connaissance, de cause, consentent jamais à assumer devant l'histoire l'écrasante responsabilité du désastre moral autant que financier qui résulterait du rejet du postulat Duff.

M. Sydney Schopfer a ajouté, ensuite à son article, les lignes complémentaires



LA PLUS DEMANDÉE  
NE PEUT ÊTRE QUE LA MEILLEURE

# NABIL

La plus vendue des Cigarettes de LUXE

Dr. A. BUSTANY'S CIGARETTES Co.  
CAIRO

ci-dessous :

Je tiens encore à préciser que la fameuse convention d'arbitrage et de conciliation de 1922 entre la Suisse et l'Allemagne conclue d'abord pour une durée de dix ans, se renouvelle, par tacite reconduction, pour une période subséquente de deux ans, si elle n'est pas dénoncée dans les six mois avant son expiration. Ce traité déploie ses effets, ainsi de suite, tant qu'il ne devient pas caduc à forme de sa dénonciation, laquelle doit naturellement être signifiée dans le délai prescrit à cette fin.

De plus, il importe de signaler que l'échange des instruments de ratification eut lieu, à Berne, le 25 avril 1922, et que le traité est entré en vigueur le 26 mai 1922, en sorte que la Suisse peut le dénoncer jusqu'au 25 novembre prochain.

Cette dernière constatation est d'importance capitale en l'espèce.

Il ressort, en effet, de toute évidence que la mise à néant du prédit traité, y compris surtout son protocole final, qui exclut de l'arbitrage prévu les litiges en rapport direct avec la guerre mondiale, est parfaitement susceptible de produire une très sensible amélioration de notre situation diplomatique, en ce sens que nous pourrions reprendre des pourparlers avec la France dans des conditions bien moins défavorables que précédemment.

Je ne reviens pas sur l'efficacité d'une action judiciaire internationale, et je m'en réfère à ma première lettre du 19 septembre, visant ce point spécial.

Pour le moment, l'essentiel est de se prémunir contre n'importe quelle défaillance possible de volonté ; car l'opinion publique ne saurait admettre l'abandon, par lassitude, d'une lutte qui, au contraire, s'impose au point de vue patriotique, et exige la plus grande énergie pour la sauvegarde d'intérêts nationaux considérables, déjà gravement atteints.

N'oublions pas que la postérité ne pardonnerait jamais à notre actuelle génération d'avoir fait preuve, en l'occurrence, d'une inconcevable pusillanimité, dont les conséquences inévitables seraient aussi néfastes que honteuses pour notre pays.



### CORSETS & BRASSIÈRES

Sur Mesure

Modèles nouveaux amincissant la taille.  
Confort et souplesse absolue.

### COUTURE

Atelier spécial pour la confection de Robes & Manteaux. Riche collection de modèles de Paris. Coupe et façon impeccable.  
Prix modérés.

### Maison BELINE

26, Rue Chérif Pacha, 26. — Tél. 361  
3ème étage (ascenseur).

### US DER HEIMAT.

Wie mänge kennt da schöne Wäg  
Vo Gimmelwald uf Stachelbärg !  
Es isch ganz gäbig abezlaufe  
Nur z'plätzewies a bitzli gäch  
Durch dunkelgrüni Tannewälder  
Wo z'Sunne i de Gipfle spielt  
U z'wüsche mossbedeckte Bänder  
Gar siberhell es Bächli springt,  
Wo d'Matte si voll Blüemeli  
Gold Sunnerösl, Hahnefuess,  
Wys sametigi Katzetälpli  
Und dä, so giftig, Ischuet ;  
Gloggebluemli, Baldrian,  
Ankebälli, Enzian,  
Es het ere vo alle Arte  
I däm schöme Gottesgarte.  
Die ganz Gaged isch so prächtig  
Es freut em jede Schritt u Tritt  
Rings um d'Bärg gross und mächtig,  
Ganz gewaltig nimmts em mit !

Un uf's Mol in einer Nacht  
Isch verwuestet all die Pracht ! —  
Uf einisch hets amene schwiele Obet  
Es schüssligs, fürchtigs Gwitter gä !  
Ganz grässlig het der Sturm ustobet  
Grad so als wett'r d'Wält wägnäh ! —  
Het ganz Wälder usgrupft  
U mit Wurzle, Härd u Felse  
Wüetig d's Täli abegstufpt !  
Het Brügge, Wäg u Stäg mitreitt  
U se mit heillosen Lärme  
Dem Sefinebach i Rache gheitt ! —  
Dä natürl, nid am Schärme,  
Seit zum Sturm : « Muesch de nid dänke  
I lös mer söttige Dräck ahänke !  
So öppis isch nid liecht z'verdaue ! —  
Druf het er eifach d'Wuet usglo,  
Uf alles ringsum ineghaue,  
Het unerschant u fürchtig do  
U Platz gmacht, afa abezwänge,  
Sich alli Müch gä z'Site z'spränge,  
I cinem furt, grad wie verschosse,  
Höch über beidi Bort us gschosse,  
U z'letscht mit Polter d'Bäum u Steine  
Uf Stachelbärg lo abegheie ! —

Dert het au scho der Schmadribach  
E grünlige Verwüestig gmacht !  
U alles wäg gnoch dene Bure !  
Mi tüe die Lüt gar grüslit ture !  
Es choschet ganz enorm viel Geld  
Bis all's isch wieder häregstellt !  
Drum, liebi Lüt, tüet öppis büte,  
Lönts Z'Härz dürs Portmonaie lo lüchte ! —  
« Swiss Observer » H. E.

### Changement d'adresse

Nous prions instamment les lecteurs du « Journal Suisse et du Proche-Orient », s'ils désirent éviter des réclamations ou des retards dans la réception de leur journal, de nous faire tenir 5 P.T. par timbres-poste ou autrement toutes les fois qu'ils changent de domicile, en indiquant l'ancienne et la nouvelle adresse.

### AVIS

Tous les manuscrits et les communications doivent être remis à l'administration du Journal Suisse d'Egypte, au plus tard le jeudi à 9 h. du matin.

### SCHABEL & SCHUMANN

PEINTURE - DÉCORATION

ALEXANDRIE. — Téléphone 5402  
16, Rue Abou Dardar.  
LE CAIRE. — Téléphone 42652  
50, Sharia Emad-El-Dine.

## BANQUE MISR S.A.E.

LA BANQUE MISR FAIT TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE  
Siège Social - Le Caire, 18, Rue Emad el Dine

Succursales et Agences dans toutes les principales villes d'Egypte  
En France : BANQUE MISR (France) 103, Rue des Petits-Champs et 24 Place Vendôme Paris

Correspondants dans le Monde entier

### Sociétés créées sous les auspices de la BANQUE MISR :

1. Banque Misr, France
2. Imprimerie Misr
3. Société Misr pour le Commerce et l'égrénage du coton
4. Société anonyme Egyptienne pour l'industrie du papier
5. Société Misr pour le transport et la navigation.
6. Société Misr pour le théâtre et le cinéma
7. Société Misr pour la filature et le tissage du coton
8. Société Misr pour le tissage de la soie
9. Société Misr pour le lin
10. Société Misr pour les pêcheries

## BUHLER FRÈRES

Atelier de construction et Fonderies  
à UZWIL (Suisse)

Installations de moulins automatiques  
Silos & entrepôts

Installations de transports mécaniques & pneumatiques  
machines pour fabriques de chocolat & pâtes alimentaires

Presses à imprimer DUPLEX

Bureau d'Alexandrie : 14, Rue Stamboul  
B. P. 1622, Tél. 1180

A partir de ce jour les

Cigarettes COUTARELLI

atlas

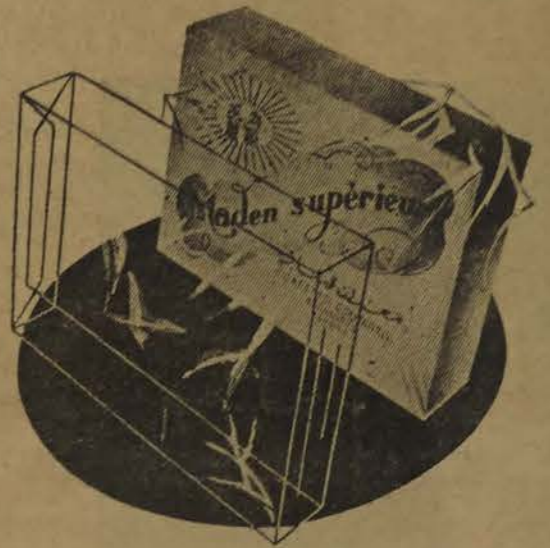
maden supérieur

extra-fine

sapho

seront enveloppées de

Cellophane Imperméable



et, comme, la Cellophane Imperméable est un produit que la S. A. « La Cellophane » de Bérons fabrique exclusivement et dont la marque est déposée, la maison Coutarelli informe le public qu'elle s'est assurée toute la production de Cellophane Imperméable disponible pour l'Egypte et que par conséquent notre maison sera la seule en Egypte à employer la Cellophane Imperméable pour protéger ses cigarettes contre la sécheresse et contre l'humidité. Nos cigarettes seront donc enveloppées dans de la Cellophane Imperméable

et ce seront les seules cigarettes

egyptiennes enveloppées dans

de la cellophane imperméable.

EXICEZ

sur chaque boîte la marque



pour être certains que le papier enveloppant la boîte que vous achetez est de la Cellophane Imperméable Rgd, c'est le seul papier enveloppant

QUI GARANTIT CONTRE LA POUSSIERE

QUI GARANTIT CONTRE LES GERMES

QUI GARANTIT CONTRE LA SECHERESSE

QUI GARANTIT CONTRE L'HUMIDITE

## Sécurité Financière..:

CONTRACTEZ UNE POLICE D'ASSURANCE SUR LA VIE  
AUPRÈS DE LA GENEVOISE

Soixante ans d'existence, plus d'un demi siècle de prospérité,  
Des placements de tout premier ordre,  
dont plusieurs dizaines de millions en immeubles.

Polices à primes annuelles et à primes uniques. — Rentes viagères

## LA GENEVOISE

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE, FONDÉE EN 1872  
CAPITAL ET RÉSERVES TECHNIQUES : Frs. suisses 160.000.000

DIRECTION GÉNÉRALE : 2 PLACE DE HOLLANDE, GENÈVE

Direction pour l'Orient : Dr. Georges Vaucher, 6, Rue Chérifin, LE CAIRE

Commission de surveillance pour l'Egypte : M. Ernest Trembley, LE CAIRE  
S.E. Zanani Pacha, ALEXANDRIE

## OTIS

Ascenseurs et Monte-charges

Société Anonyme Italienne  
Capital Social L. 6.000.000

Siège Social : Via Emanuele Gianturco - Naples

Agents à Alexandrie :

MOSSERI, CURIEL & Co. 7, Rue de la Gare du Caire

au Caire :

Angle Rue Emad el Dine et Rue de la Reine Nazli.

## Salonica Cigarette Cy.

Fournisseur de S.M. le ROI d'Egypte

LES CIGARETTES FUMÉES PAR L'ELITE

AGENT SUISSE :

A. Dürr & Cie. z. Trülle (Zurich)

## Société Misr pour l'Exportation du Coton

(EX LINDEMANN)

ALEXANDRIE. - Rue Stamboul, Immeuble Banque Misr. - Boîte Postale 357  
Adresse Télégraphique : « MILCOTON »

Correspondants :

LINDEMANN & Co.  
Dresde (Saxe) Wienerstrasse, 40

Agents Généraux pour le Continent :

MERKLE & Co.  
Bâle (Suisse) Kaufhausgasse, 2